

AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES

Rubriques principales :

Missions du poste :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et les abords de la collectivité.
- Entretien des espaces verts de la collectivité.
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

Activités et tâches principales du poste :

• Maintenir en état de fonctionnement et de propreté et entretenir les surfaces et les abords de la collectivité

Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif.

Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...).

Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence.

Sortir les poubelles du cimetière et de la mairie.

Participer à l'entretien des vitres difficilement accessibles (*le cas échéant*).

• Entretien des espaces verts de la commune

Effectuer la tonte des espaces verts.

Tailler les haies les arbustes et les massifs

Elaguer les arbres.

Ramasser les feuilles mortes (manuel/souffleuse/aspirateur de feuilles).

Assurer le traitement phytosanitaire (engrais et désherbage) des espaces verts.

Participer au fleurissement de la collectivité : planter et entretenir les massifs et les bacs de fleurs.

• Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie

Effectuer les travaux d'intervention de premier niveau sur la voirie (rebouchage, maçonnerie).

Effectuer le salage des routes (*le cas échéant*).

Contrôler les puisards.

Effectuer l'entretien des chemins communaux : empierrer les chemins, débroussailler, couler du béton, changer les grilles d'évacuation d'eau, nettoyer les fossés, entretenir les revers d'eau, changer les câbles des barrières de clôture, réparer les portails...

Effectuer les interventions de 1^{er} ordre sur les bâtiments : changer les ampoules, maçonnerie diverse, peinture/ tapisserie, plomberie, électricité, chauffage, serrurerie, soudure, mécanique de 1^{er} ordre...

Laisser les surfaces et état de fonctionnement et de propreté après les interventions.

• Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés

Effectuer l'entretien courant du matériel et des véhicules.

Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits.

Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.

Activités et tâches secondaires du poste :

Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses : nettoyage des locaux et abords, installation et démontage de barrières et matériel, installation des containers et tri des déchets...

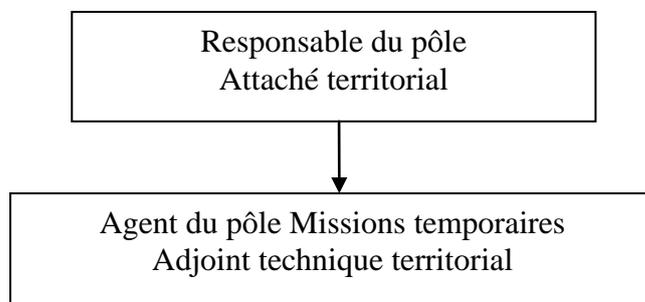
Installer les illuminations de Noël (*le cas échéant*).

Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles.

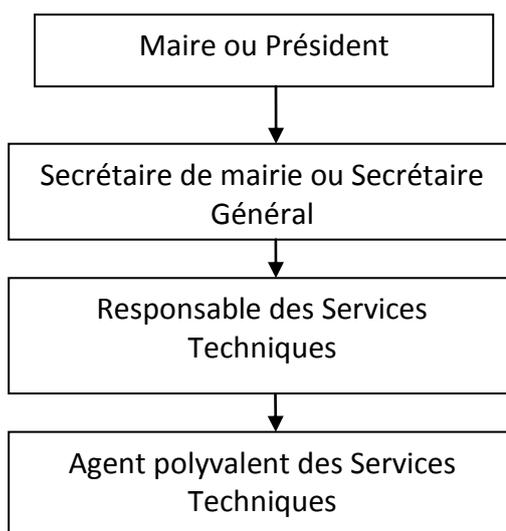
Signaler les dysfonctionnements éventuels.

Assurer la relation avec les entreprises intervenant sur la commune.
Participer à l'écoquage.
Porter le courrier.
Peut être amené à effectuer toute autre tâche en lien avec ses missions.

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :



• ***En interne à la collectivité :***

- en relation quotidienne avec le Responsable des Services Techniques
- en relation avec les Elus de la collectivité

• ***En externe à la collectivité :***

- en relation avec les fournisseurs
- en relation avec les administrés

Exigences requises :

• ***Compétences techniques :***

- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Connaître les techniques bâtiments seconds œuvre.

Connaître les règles d'entretien bâtiment et voirie.
Connaître les règles ERP.
Connaître les techniques de signalisation.
Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
Connaître les techniques de taille, d'élagage, d'abattage d'arbres.
Connaître les notions de %, de dosage, de proportion.
Connaître les règles de base du tri sélectif.
Connaître les règles de base de sécurité.
Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle.
Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.
Respecter les consignes d'utilisation des produits.
Connaître les conditions de stockage et de transport des produits.
Connaître les règles d'utilisation des machines.
Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux.
Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.
Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.

• **Compétences relationnelles :**

Etre sociable.
Etre discret.
Etre courtois.
Etre autonome et réactif.
Savoir organiser son temps.
Etre efficace et consciencieux.
Savoir travailler en équipe.

• **Qualifications nécessaires :**

Permis B

Cadre statutaire :

Catégorie : C

Filière : technique

Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriales

Moyens mis à disposition :

Matériel (rotofil, tondeuse-tracteur, tronçonneuse, bétonnière, compresseur, tracteur agricole, karcher, taille-haies, souffleur, aspirateur à feuilles) et outillage divers.

Dépôt.

Local technique.

Véhicule de service en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Remboursements des frais de déplacement et de restauration.

Assurance auto-collaborateur.

Rubriques complémentaires :

Conditions et contraintes d'exercice :

- Le temps de travail peut être incomplet.
- Déplacements quotidiens en voiture.
- Déplacements entre deux missions éloignées sur la même journée.
- Peut être amené à intervenir les week-ends et jours fériés en cas d'urgence.
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps.
- Travail seul ou en équipe.
- Travail sous circulation.
- Manipulation de produits toxiques et de matériels lourds.
- Pénibilité physique due aux postures et à la station debout prolongée.
- Sens du service public.

- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
- Grande disponibilité.

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.

Rédigée le : 8 août 2014

Mise à jour le :